



République du Sénégal

MINISTRE DE L'ECONOMIE

ET DES FINANCES

CELLULE DE SUIVI DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

REVISION DES INDICATEURS DU DSRP-II

ATELIER DE MISE À JOUR DE LA BASE DES INDICATEURS

Document de travail

Dakar, juillet 2008

6.2. Annexe 2 : Matrice des mesures (2006-2010)

AXE 1 : CRÉATION DE RICHESSES

Domaines/ Secteurs	Objectifs /Stratégies	Actions prioritaires	
SCA	1. Promouvoir l'accélération de la croissance	1. Mise en œuvre du plan d'actions de la Stratégie de Croissance accélérée (SCA)	<ul style="list-style-type: none"> - taux de croissance réel - taux d'inflation - taux de couverture balance commerciale - encours de la dette extérieure/PIB - service de la dette/PIB - encours de la dette (fin de période) - Service de la dette/exportations - Indice de la production industrielle - Taux d'investissement - Pression fiscale - Gains de compétitivité
A G R I C U L T U R E	2. Réduire la vulnérabilité des activités agricoles	2. Renforcement des fonds de garantie 3. Renforcement de la gestion des risques et calamités, et des ressources naturelles 4. Lutte contre la dégradation des terres 5. Lutte contre les parasites et insectes	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total de banques de céréale dans le pays - % de banques de céréale fonctionnelles - Nombre de personne bénéficiant des services des banques de céréales - Volume total de céréales stockés dans les banques - Taux de récupération des terres salées - Superficies affectées par les parasites - Nombre de localités à risque alimentaire

	<p>5.Promouvoir l'agro-industrie</p>	<p>24.Promotion d'unités agro-industrielles (substitution aux produits importés, micros-entreprises et de petites entreprises rurales, etc.) 25.Renforcement des capacités des organisations publiques et privées d'appui aux micros-entreprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de micro-entreprises rurales spécialisées dans la transformation des produits agricoles - Taux de couverture des besoins en formation des structures d'encadrements - Montant des fonds alloués aux structures d'appui
	<p>6.Augmenter et diversifier les revenus agricoles</p>	<p>26.Promotion d'une bonne politique de transformation, de commercialisation et de distribution 27.Extension des approches décentralisées d'épargne et de crédit 28.Promotion de produits agricoles d'exportation non traditionnels et dits de « niche » et exploitation des opportunités offertes par les filières émergentes (bio énergétiques, horticoles, etc.) 29.Sensibilisation et incitation des émigrés pour l'investissement dans le secteur productif agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de revenu moyen des paysans - Nombre coopératives paysannes - Nombre de mutuelles de producteur - Volume des exportations des produits horticoles - % des investissements agricoles effectués par les émigrés - Taux de croissance de la production vivrière par an - Taux de croissance annuelle de la production des cultures de rente - Le taux de croissance du PIB agricole - % de l'agriculture dans le PIB
	<p>7.Renforcer le rôle des organisations paysannes</p>	<p>30.Appui à la mise en œuvre de programmes de renforcement des organisations professionnelles paysannes et des coopératives 31.Renforcement de l'implication des organisations paysannes à la base dans les processus de prise de décision</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de structures d'encadrement des OP - Taux de couverture des besoins en formation des OP

	<p>8. Renforcer la sécurité alimentaire</p>	<p>32. Mise en œuvre du programme national d'appui à la sécurité alimentaire 33. Intensification et modernisation de l'agriculture de type familial</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de la population souffrant de sous- alimentation - Nombre de personne en insécurité alimentaire - Pourcentage de la population en insécurité alimentaire chronique - Pourcentage de la population en insécurité alimentaire passagère - Taux de couverture de la demande céréalière par la production nationale - Disponibilités de céréales par personne et par an
<p>Elevage</p>	<p>9. Sécuriser l'élevage pastoral et agro-pastoral</p>	<p>34. Mise en place d'un cadre de dialogue pour la prévention et la gestion des conflits entre éleveurs et agriculteurs 35. Renforcement de la lutte contre les vols de bétail 36. Renforcement des services de vétérinaire (contrôle, suivi,...) 37. Renforcement des infrastructures pastorales 38. Renforcement des capacités techniques managériales et commerciales des éleveurs 39. Préservation et gestion des espaces dévolus aux activités pastorales 40. Appui au rapprochement des services vétérinaires privés dans les zones d'élevage 41. Amélioration de l'accès aux systèmes de financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de textes régissant l'occupation du domaine national - Nombre de structures de suivi et de marquage du bétail - Taux de croissance des vols de bétails - Taux de couverture des besoins en ressources des services techniques (humaine, matérielle, financière) - Taux de couverture des besoins en formation des éleveurs - Nombre de cabinets vétérinaires privés - Nombre coopératives d'éleveurs

	<p>10. Accroître la productivité du sous-secteur en vue de garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus</p>	<p>42. Renforcement de la protection zoo sanitaire et de la prophylaxie médicale 43. Développement de l'élevage des espèces à cycles court 44. Renforcement du système d'information et de gestion du sous-secteur 45. Création de Centres d'Impulsion pour la Modernisation de l'Élevage (CIMELs), de Fermes Écoles communautaires (FEC) et de Fermes privées modernes (FPM) 46. Développement de l'insémination artificielle 47. Modernisation des infrastructures et équipements de production 48. Modernisation, intensification des systèmes de production 49. Formation, renforcement des capacités des organisations d'éleveurs 50. Mise en place de lignes de crédit adaptées aux filières animales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - taux de croissance de la production animale domestique - taux de croissance du cheptel - quantité de lait produite par an - quantité de viande produite par an - le taux de dépendance en lait - taux croissance du PIB de l'élevage - part de l'élevage dans le PIB - taux de réussite des campagnes d'insémination artificielle - nombre de centres de vulgarisation des techniques d'élevage intensif - Nombre de structures chargées du financement de l'élevage - Montants des crédits alloués aux éleveurs
	<p>11. Améliorer les conditions de mise en marché des produits animaux</p>	<p>51. Construction/réhabilitation d'abattoirs et aménagement de foirails et d'aires d'abattage 52. Création de boucheries modernes et kiosques normalisés 53. Promotion de bonnes pratiques (transformation et conditionnement des produits animaux) et gestion de la qualité 54. Structuration et régulation des marchés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'abattoirs et de foirails mis en place - Existence d'un organe chargé du contrôle de la qualité de la production animale - Nombre d'unités de transformation du lait
	<p>12. Renforcer le cadre institutionnel pour une meilleure gestion du sous secteur</p>	<p>55. Renforcement des organisations d'éleveurs 56. Amélioration de la connaissance du sous-secteur 57. Réhabilitation et équipement des services de l'élevage 58. Renforcer le système d'information et de gestion du sous-secteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'organisations d'éleveurs - Nombre de services d'élevage réhabilités -

<p>Promotion de l'Emploi non agricole</p>	<p>13. Promouvoir les micro- entreprises ou les petites entreprises rurales</p>	<p>59.Création d'un environnement concurrentiel 60.Amélioration de l'accès aux services financiers et non financiers 61.Renforcement des capacités des organisations publiques et privées d'appui aux micros entreprises 62.Promotion de l'implication des émigrés dans le développement des localités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de micro-entreprises rurales - Nombre de structures de crédit - Taux de satisfaction des besoins en crédit - Montant des crédits alloués aux professionnels du secteur - Existences de lois régissant le fonctionnement des PME en milieu rural - %des émigrés impliqués dans création des PME - volume des investissements effectués par les émigrés
<p>Pêche et aquaculture</p>	<p>14. Assurer la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques</p>	<p>63.Adoption d'un calendrier annuel de repos biologique 64.Promotion d'une bonne gestion décentralisée et participative des ressources halieutiques 65.Renforcement et optimisation des moyens et des capacités en matière de surveillance de la pêche et de la sécurité pour les pêcheurs 66.Renforcement de la coopération internationale en matière de pêche</p>	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'aires marines protégées - nombre d'unités de surveillance de la pêche mises en place - nombre d'aires marines communautaires

	<p>15. Satisfaire la demande nationale en produits halieutiques et aquacoles</p>	<p>67. Développement de la pêche continentale 68. Promotion du débarquement et de la distribution de produits halieutiques sur le territoire national 69. Promotion de l'aquaculture dans les zones à fort potentiel aquacole 70. Renforcement et orientation des structures de fabrication d'aliments piscicoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de croissance de la production halieutique - Volume des produits provenant de la pêche continentale - Taux de croissance de la pêche continentale - nombre de quais de pêche construits et équipés - nombre de marchés au poisson construits - nombre de bassins piscicoles mis en place - nombre d'unités de fabrication d'aliment mises en place - quantité de produits halieutiques commercialisée sur les marchés nationaux
	<p>16. Valoriser les ressources halieutiques et moderniser la pêche artisanale</p>	<p>71. Mise en place d'un environnement institutionnel adapté 72. Appui à l'acquisition d'équipements pour la pêche et l'aquaculture 73. Construction d'aires de débarquement (quais de pêche, ...) 74. Appui à la mise aux normes sanitaires des établissements et des navires de pêche 75. Programme d'appui pour la transformation et la commercialisation des produits de pêche 76. Amélioration de l'accès au financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'organes chargés de l'équipement et le financement des acteurs du secteur (pêcheurs mareyeurs etc.) - existence d'un cadre institutionnel pour la réglementation et la relance du secteur - taux des bénéficiaires de crédit octroyé par les structures de financement - nombre d'unités de transformation (artisanales et industrielles) - montant des crédits octroyés - taux de satisfaction des bénéficiaires de crédit

	17. Promouvoir la professionnalisation et la qualification accrue des acteurs du secteur de la pêche et de la transformation	<p>77. Développement de partenariat entre les structures techniques (ITA,...)</p> <p>78. Création d'un centre pilote d'expérimentation et de vulgarisation des technologies de la pêche et de l'aquaculture</p> <p>79. Renforcement de la coordination et des capacités des agents du ministère chargé de la pêche</p> <p>80. Mise en œuvre de programmes de recherche et de formation adaptés pour les professionnels du secteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de structures d'appui technique - Nombre d'unités de recherches mises en place - Taux de couverture des besoins en ressources humaines du ministère et des directions techniques - Le nombre de partenaires techniques existants
Artisanat	18. Moderniser les circuits de production et de commercialisation	<p>81. Redynamisation des activités de promotion des produits et services</p> <p>82. Amélioration de la compétitivité des produits et services</p> <p>83. Élargissement des débouchés et des circuits de commercialisation</p> <p>84. Promotion de l'exportation des produits artisanaux</p> <p>85. Création, réhabilitation et équipement de villages, centres et sites artisanaux</p> <p>86. Amélioration du système de financement du secteur</p> <p>87. Mise en place d'un cadre institutionnel législatif et réglementaire adapté</p>	<ul style="list-style-type: none"> - part de l'artisanat dans les importations - % de l'artisanat dans la formation du PIB - Nombre de foires organisées par an - Nombre de marchés et de halls d'exposition construits - Nombre de villages artisanaux créés ou réhabilités - Nombre d'accords commerciaux passés avec les pays du nord - Volume des exportations des produits artisanaux
	19. Améliorer le système de formation, d'apprentissage et de perfectionnement	<p>88. Pérennisation des actions de formation et d'encadrement des artisans</p> <p>89. Réhabilitation et modernisation des centres de formation régional et sous-régional</p> <p>90. Renforcement des capacités techniques et managériales des artisans et leurs encadreurs avec une large implication des femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture des besoins en formation des acteurs du secteur - Nombre de structures d'encadrement - Nombre de centres de formation ouverts
	20. Renforcer l'organisation des acteurs de l'artisanat	<p>91. Renforcement de la structuration et de la concertation des organisations</p> <p>92. Amélioration des moyens de fonctionnement des chambres de métiers</p> <p>93. Information et sensibilisation des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de structures d'appui conseil pour les organisations artisanales - Montant du fond de dotation des chambres de métiers

<p>Industrie Appui aux PME</p>	<p>21. Poursuivre la restructuration de l'appareil industriel</p>	<p>94.Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions sur la restructuration de l'appareil industriel</p>	
	<p>22. Appuyer et accompagner les PME dans leur développement</p>	<p>95. Amélioration du système d'assistance, de coordination et d'appui global aux PME pour accroître leur compétitivité 96. Renforcement du dispositif de financement des PME et Promotion de nouveaux produits financiers (capital risque, crédit bail, assurance-crédit, etc.) 97. Développement d'une coopération entre les instituts de recherche et les PME, 98.Renforcement du rôle et des capacités des collectivités locales dans la promotion et le développement des PME, notamment par le développement de l'entreprenariat féminin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des bénéficiaires des services offerts par les structures d'appui - Nombre de produits financiers offerts aux PME - Le volume annuel des crédits alloués - Niveaux de satisfaction des bénéficiaires par rapport aux crédits alloués - Taux couverture des besoins en formation des collectivités locales - Nombres de structures décentralisées chargées des PME
	<p>23. Favoriser un développement industriel endogène</p>	<p>99. Promotion de micro et de petites entreprises de transformation 100. Création de pôles industriels dans chaque région</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une structure chargée de la promotion des PME - Nombre de pôles industriels régionaux créés
<p>Mines</p>	<p>24. Améliorer les retombées financières des collectivités locales dans le cadre de la gestion et l'exploitation des ressources</p>	<p>101. Promotion de l'implication des collectivités locales dans la gestion durable du secteur 102. Réhabilitation des mines et carrières 103. Promotion de l'exploitation artisanale en faveur des populations locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Part du secteur dans les recettes des collectivités locales - Nombre de mines et carrières réhabilitées - Nombre d'emplois créés par l'industrie au niveau local - Part des exploitations artisanales dans le tissu minier

11

	<p>25. Alléger les procédures et promouvoir le secteur minier sénégalais</p>	<p>104. Analyse de la géologie et des ressources minérales du Sénégal 105. Mise en place d'un programme de sensibilisation, de formation, d'éducation 106. Appui à l'orpaillage 107. Optimisation de l'exploitation du Sel et des amas coquilliers du Lac Rose</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une structure de supervision des travaux de prospection et d'attribution des licences d'exploitation - Existence d'un organe chargé de la formation et de la mobilisation sociale - Nombre de coopératives d'orpailleurs mises en place - Montant des recettes tirées de l'exploitation du sel
	<p>26. Assurer la gestion de l'environnement et la réhabilitation des mines et carrières</p>	<p>108. Appui à la gestion de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'hectares reboisés par les exploitants miniers - Existence d'un organe chargé du respect des normes environnementales
<p>Commerce</p>	<p>27. Augmenter l'offre des biens et services exportables</p>	<p>109. Promotion des exportations (Cadre intégré et STRADEx) 110. Amélioration de la compétitivité 111. Amélioration de l'efficacité de la gestion des procédures douanières 112. Promotion et application des normes et renforcement du dispositif contrôle de la qualité des produits 113. Renforcement des capacités en négociations commerciales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - volume annuel des exportations - Niveau de satisfaction des commerçants par rapport aux procédures douanières - Existence d'un bureau chargé du contrôle de la qualité des produits - Taux de couverture des besoins en formation en matière de négociations commerciales
	<p>28. Améliorer l'accès aux marchés</p>	<p>114. Mise en place d'un dispositif d'appui aux exportateurs rationalisé et simplifié 115. Contribution au développement de la concurrence et à l'amélioration des circuits de distribution dans tout le pays 116. Développement des infrastructures d'appui à la production et à la commercialisation 117. Amélioration de l'environnement administratif pour les entreprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de magasins de stockage construits - Nombre de pistes de production construites - Taux de croissance des exportations

Tourisme	<p>29. Sauvegarder et valoriser le potentiel touristique national</p>	<p>118. Aménagement, réhabilitation et requalification des anciens sites touristiques 119. Lutte contre l'insécurité des touristes 120. Promotion d'un tourisme de haut de gamme 121. Renforcement des capacités des acteurs du secteur 122. Renforcement des moyens de l'Agence nationale de Promotion du Tourisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un système de notation des sites touristiques. - Nombre de sites touristiques aménagés ou réhabilités - Taux de couverture des besoins en ressource humaine de l'ANTP - Taux d'accroissement de la capacité d'accueil des réceptifs hôteliers - Nombre de brigades pour la sécurité des touristes - Nombre de touristes agressés - Taux de couverture des besoins en formation des acteurs
	<p>30. Améliorer les retombées du tourisme au niveau local</p>	<p>123. Promotion de l'insertion des nationaux dans le secteur touristique 124. Mise en œuvre d'une charte sénégalaise du « tourisme sain, profitable aux sénégalais et à l'économie nationale » 125. Promotion et soutien du tourisme intégré, des expériences de loisir communautaires et des métiers liés aux loisirs 126. Mise en place des instruments de financement des activités du secteur touristique local</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de lois visant la réglementation du tourisme au Sénégal - Nombre de réceptifs hôteliers communautaires - Nombre d'emplois créés par les sites touristiques communautaires - Nombre de structures de financement des activités touristiques - Part du tourisme dans le PIB national

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	31. Accélérer le développement des télé-services en milieux urbain et rural	<p>127. Promotion de l'investissement privé et public permettant la démultiplication des accès au téléphone et à l'Internet</p> <p>128. Programme d'appui aux entreprises de télé services en milieux urbain et rural</p> <p>129. Programme d'appui aux radios communautaires</p> <p>130. Élaboration et mise en œuvre de programmes de formation adaptés aux besoins des filières des TIC</p> <p>131. Développement du marché public des télé-services</p> <p>132. Initiation et formation de tous les acteurs de la vie économique aux TIC</p>	<ul style="list-style-type: none"> - % de la population rurale ayant accès au téléphone - % de la population urbaine ayant accès au téléphone - % de la population ayant accès à l'Internet - % de la population urbaine ayant accès à l'Internet - Nombre de centres multimédia existant en milieu rural - Nombre de programmes de formation initiés - Le coût d'accès à l'Internet - % de la population maîtrisant l'outil informatique
Sport	32. Favoriser l'emploi par le sport	<p>133. Aménagement et équipements de complexes sportifs</p> <p>134. Organiser et développer un sport professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'infrastructures sportives construites - Nombre d'emplois créés par le sport

<p>Culture</p>	<p>33. Promouvoir les entrepreneurs, acteurs et agents culturels</p>	<p>132. Mise en place d'un environnement juridique et fiscal favorable 133. Définition d'un statut des professionnels du secteur 134. Renforcement des capacités institutionnelles et techniques du ministère de la Culture 135. Appui aux institutions de développement culturel et notamment le 7^e art 135. Appui à la création de mutuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de lois portant organisation du secteur de la culture - Taux de couverture des besoins en ressources humaines du ministère et des services techniques - Nombre de maisons d'édition et de production existants - Part du secteur culturel dans le PIB - Nombre de structures d'appui à la culture - Nombre de mutuelles d'épargne et de crédit existant - Le nombre de mutuelles de santé existant - Le nombre de bénéficiaires des mutuelles - Montant des lignes de crédit accordées aux mutuelles
	<p>34. Promouvoir la diversité des expressions culturelles</p>	<p>136. Implication des privés dans la promotion culturelle notamment les femmes 136. Aménagement et équipements de complexes et sites culturels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - volume des investissements privés dans le secteur culturel - Nombre de promoteurs culturels privés - % des promotrices culturelles privées - Nombre d'infrastructures culturelles construites ou réhabilitées (à Dakar et dans les régions)

Transports Mobilité	35. Assurer aux acteurs du secteur du transport une meilleure organisation et une formation adéquate	137. Renforcement et Encadrement des organisations du secteur des transports 138. Renouvellement du parc automobile de transport public 139. Sécurisation des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture des besoins en formation des acteurs du secteur - Nombre de véhicules neufs mis en service pour le transport public par an - Taux de renouvellement du parc automobile de transport public - Taux d'accroissement du parc automobile de transport public - % des travailleurs souscrit à une institution d'assurance - % des vieilles voitures dans le parc automobile des transports
	36. Améliorer la mobilité et l'accessibilité en milieu rural	140. Élimination des points critiques 141. Promotion des moyens intermédiaires de transport et des services de transport adéquats 142. Mise en œuvre de la stratégie de transport rural 143. Réhabilitation et construction de pistes, routes et ponts 144. Mise en place d'un financement spécifique, adapté au secteur du transport rural 145. Réorganisation du cadre institutionnel et réglementaire du transport rural	<ul style="list-style-type: none"> - % de village ayant accès à une route bitumée - % de village ayant accès à une route latéritique - Taux de desserte des zones rurales
	37. Développer les infrastructures	146. Renforcement des infrastructures routières 147. Renforcement du transport ferroviaire et maritime 148. Construction d'un nouvel aéroport international Renforcement des équipements portuaires et aéroportuaires à Dakar et dans les régions	<ul style="list-style-type: none"> - pourcentage du réseau routier entretenu - % du réseau routier réhabilité - % du réseau routier en bon et moyen état - % du réseau ferroviaire fonctionnel - Nombre d'aéroports construits - Nombre d'aérodromes existants dans les régions - Nombre de ports existants
	38. Améliorer la mobilité urbaine	Mise en œuvre du PAMU	
	39. Renforcer les infrastructures de soutien en	149. Construction d'infrastructures adaptées en milieux rural et périurbain	<ul style="list-style-type: none"> - Indice d'accès aux services

Infrastructures de soutien	milieux rural et périurbain	150. Équipement des villages - centres 151. Création d'unités de conservation en milieux rural et périurbain 152. Réalisation de nouveaux branchements téléphoniques 153. Mise en place d'infrastructures et d'aménagements structurants pour améliorer l'accès aux services de base	sociaux de base - % de village bénéficiant d'une couverture téléphonique fixe - % de village bénéficiant d'une couverture de téléphone mobile
Énergie	40. Améliorer l'accès aux services énergétiques	154. Renforcement du cadre institutionnel et des capacités 155. Élaboration d'un programme d'investissement pour l'accès aux services énergétiques 156. Promotion de la force motrice dans les activités productives 157. Développement des infrastructures et services énergétiques 158. Prise en compte des services énergétiques dans les programmes sectoriels 159. Mise en Œuvre de Projets énergétiques multisectoriels (PREMs) 160. Diversification des technologies et sources d'énergie	- Taux de délestage - Nombre de KWA mis en service - Taux d'utilisation d'autres sources d'énergie - Taux d'électrification rural - Nombre de ménages bénéficiant d'un branchement électrique
	41. Améliorer et sécuriser l'accès durable des populations et notamment des femmes aux services énergétiques	161. Implantation de boutiques-énergie 162. Mise en œuvre du programme national d'investissement sur les plateformes multifonctionnelles 163. Mise en place d'un fonds d'appui spécifique pour faciliter l'accès aux services énergétiques	- Nombre de plateformes multifonctionnelles - Nombre de boutiques d'énergie - Montant des fonds d'appui pour l'accès aux services énergétique
	42. Améliorer l'accès aux hydrocarbures	164. Poursuite de l'ajustement automatique des prix à la pompe des produits pétroliers par rapport aux cours internationaux 165. Mesures visant la réduction du prix des hydrocarbures 166. Renforcement des réserves de pétrole pour faire face aux flambées de prix	- Taux d'évolution des prix des hydrocarbures - Volume des stocks de pétrole
	43. Renforcer l'électrification des zones rurales et périurbaines afin de faciliter la fonctionnalité des infrastructures de base (écoles, structures de santé, etc.)	167. Développement de partenariat public-privé 168. Approvisionnement durable du fonds d'électrification rurale par une inscription budgétaire significative 169. Électrification des infrastructures d'éducation et de santé 170. Promotion des projets d'initiatives locales d'électrification rurale et électrification des zones à fort potentiel économique 171. Renforcement de l'électrification des zones périurbaines	- taux d'électrification des infrastructures sociaux de base - taux d'électrification des zones périurbaines - nombre de coopératives énergétiques rurales

Micro Finance	44. Favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs	<p>172. Développement de programme de financement par les SFD pour les secteurs porteurs</p> <p>173. Promouvoir des instruments de garantie et de refinancement pour les SFD (lignes ou fonds de garantie, accès aux ressources à long terme)</p> <p>174. Mise en place d'un cadre réglementaire adapté au contexte national et sous-régional</p> <p>175. Simplification et allègement des procédures pour la délivrance des agréments</p> <p>176. mise en place d'une centrale à risque</p> <p>177. Renforcement du maillage territorial des SFD</p> <p>178. Appui aux SFD de proximité pour un meilleur accès au financement des couches vulnérables, notamment les femmes et les micro-entreprises féminines</p>	<ul style="list-style-type: none"> - % des ménages ayant accès aux services des SFD - % de localités couvertes par les services des SFD - Nombre de SFD agréés - Taux de remboursement des crédits - Existence de textes réglementant le secteur de la microfinance
	45. Renforcer les capacités des acteurs du secteur de la micro finance	<p>179. Mise en place de programmes de suivi-formation des micro-entrepreneurs</p> <p>180. Mise en place de programmes d'Information, d'éducation et de communication sur les activités de la micro finance</p> <p>181. Renforcement des performances des SFD</p> <p>182. Développement de programmes de renforcement des capacités institutionnelles et managériales des intervenants du secteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture des besoins de formation des micro-entrepreneurs - Existence de manuels d'information sur la microfinance
Cadre macroéconomique	46. Contenir le solde budgétaire et celui de la balance des paiements à des niveaux compatibles avec les financements intérieurs et extérieurs attendus	<p>183. Poursuite de l'application d'une politique vertueuse par la maîtrise d'un profil des agrégats budgétaires conforme aux directives communautaires</p> <p>184. Élargissement progressif de la base fiscale</p> <p>185. Gestion prudente et plus rigoureuse de la dépense publique par la transparence des procédures et l'optimisation des allocations budgétaires</p> <p>186. Systématisation de la budgétisation par objectifs</p> <p>187. Promotion plus rigoureuse des exportations et une meilleure distribution de la production afin de réduire le poids des importations</p> <p>188. Mise en œuvre d'une bonne politique de maintien de la stabilité des prix</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de croissance des recettes - Taux des investissements publics - Taux des investissements privés - Taux de croissance des recettes fiscales - Taux de croissance du secteur primaire - Taux de croissance du secteur secondaire - Niveau général des prix - Solde de la balance des paiements - Le solde budgétaire - % du solde budgétaire par rapport au PIB - % du budget de fonctionnement

	47. Promouvoir une politique fiscale équitable	189. Élaboration et mise en œuvre d'une politique fiscale plus favorable aux pauvres	
	48. Renforcer les bases à long terme du développement et d'amélioration de l'efficacité de l'intervention de l'État	190. Poursuite des programmes de privatisation 191. Renforcement du dispositif de suivi des entreprises publiques 192. Développement de mécanismes de concertation entre l'État et les autres acteurs	- Nombre d'entreprises publiques - Nombres d'entreprises privées
Secteur privé	49. Simplifier et rationaliser le système d'information fiscale à l'investissement	193. Poursuite de la transformation du système fiscal 194. Activation de la mise en place d'un code communautaire des investissements plus incitatif et plus attrayant 195. Proposition aux pays membres de l'UÉMOA d'une baisse de la fiscalité sur les intrants agricoles 196. Promotion de la création de pôles industriels et de compétitivité 197. Accélération de la mise en place du projet PARI 198. Amélioration du système d'information entre l'Administration et le Privé	- Existence d'un code des investissements - Nombre de pôles industriels à l'intérieur du pays
	50. Favoriser un environnement attractif et promouvoir les investissements	199. Simplification des procédures liées à l'exercice de certaines activités de constitution des Sociétés 200. Amélioration du climat des affaires en mettant en place un greffe de commerce et un centre d'arbitrage en cas de différends 201. Proposition d'incitations fiscales aux entreprises à haute valeur ajoutée et/ou à haute intensité de main-d'œuvre 202. Renforcement de l'appui aux acteurs du secteur privé 203. Amélioration de l'accès des entreprises au financement (marchés boursiers, Banques, SFD, etc.) 204. Création et développement de nouveaux sites et pôles de développement 205. Renforcement du partenariat Public-Privé	- % des entreprises ayant accès au financement - Taux d'impôt sur les sociétés - Durée des procédures administratives pour l'obtention d'un agrément

	<p>51. Intensifier l'ajustement interne des Entreprises</p>	<p>206. Poursuite et pérennisation des programmes de mise à niveau destinés aux entreprises 207. Réalisation d'une étude d'impact préparatoire à la signature des Accords de Partenariat économique 208. Accroissement du renforcement des capacités des organisations patronales et professionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture des besoins en ressource (humaine matérielle financière) des organisations patronales et professionnelles - Existence d'un document sur l'impact des accords de partenariat économique - Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un programme de mise à niveau
	<p>52. Poursuivre et approfondir les processus des privatisations</p>	<p>209. Élargissement de l'actionnariat populaire et mise en œuvre d'une grande campagne de sensibilisation et d'information auprès du secteur informel 210. Prise en compte des Sénégalais de l'étranger pour les orienter vers les structures à privatiser</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises privées - Part des actions des entreprises privées détenues par des émigrés - Part du secteur informel dans le capital des entreprises
	<p>53. Rendre les organisations patronales et professionnelles plus représentatives, fortes et tournées vers les besoins des entreprises</p>	<p>211. Localisation des programmes destinés à les appuyer au niveau des organisations patronales 212. Amélioration des services aux entreprises adhérentes 213. Renforcement des capacités de proposition et d'analyse des organisations patronales professionnelles 214. Meilleure implication des organisations patronales dans tous les cadres de concertation et processus de négociations internationales 215. Redynamisation des Chambres de Commerce et des Chambres des Métiers 216. Promotion d'une synergie globale au sein du dispositif d'appui au secteur privé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture des besoins en formation des chefs d'entreprises - Nombre d'entrepreneurs affiliés aux organisations patronales - Nombre de chambres de métiers fonctionnelles
<p>Equité de genre</p>	<p>54. Promouvoir l'équité et l'égalité de genre</p>	<p>217. Mise en œuvre la matrice d'intervention de la SNEEG 218. Développement d'outils et méthodologies d'analyse genre (enquête budget-temps, statistiques désagrégées selon les secteurs) 219. Mise en place de programmes de renforcement des capacités des acteurs pour la promotion de l'équité et l'égalité de genre 220. Promotion de l'intégration de la dimension genre dans la préparation, l'exécution et le suivi évaluation des programmes et projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un document sur l'analyse genre - Réalisation d'une enquête budget-temps - Taux de couverture des besoins en formation sur l'approche genre des acteurs

	55. Renforcer les capacités des femmes en leadership	221. Renforcement des capacités techniques et managériales des femmes 222. Renforcement de la dynamique organisationnelle des structures du mouvement associatif féminin, des organisations de la société civile, ...	- Nombre de femmes formées en entrepreneuriat - Nombre de femmes entrepreneurs
Emploi	56. Assurer une meilleure gestion de la main d'œuvre	223. Création et mise en place d'une agence nationale pour l'emploi 224. Finalisation de la loi sur le maintien et la création d'emploi et élaboration de la nouvelle Convention nationale État-Employeurs pour l'emploi des jeunes 225. Promotion l'adéquation formation – emploi 226. Ratification et Application de la convention 168 227. Application de la recommandation 176 de l'OIT 228. Mise en place et appui au dispositif de coordination et de suivi de la politique nationale de l'emploi	- Le taux de sous emploi - Le taux de chômage des jeunes - Taux de chômage national - Existence d'un document sur la convention nationale Etat-Employeurs pour l'emploi des jeunes
	57. Renforcer l'efficacité et la transparence du marché de l'emploi	229. Mise en place d'un répertoire opérationnel des métiers et emplois. 230. Programme d'information sur le marché de l'emploi 231. Renforcement des capacités humaines et institutionnelles des organismes publics et privés chargés de la promotion de l'emploi 232. Intensification des programmes d'aide à l'insertion ou à la réinsertion	- Nombre de métiers répertoriés au Sénégal par l'inspection du travail - Existence d'un bulletin d'information sur l'emploi au Sénégal - Taux de couverture des besoins en ressource humaines des organismes publics et privés chargés de la promotion de l'emploi - Taux de couverture des besoins en formation des organismes publics et privés chargés de la promotion de l'emploi

<p>71. Éradiquer l'analphabétisme et promouvoir les langues nationales</p>	<p>289. Création et renforcement des Écoles communautaire de Base (EBC) 290. Vulgarisation des manuels et codification effective des langues nationales 291. Formation et recrutement de monitrices en alphabétisation 292. Promotion des kiosques de lecture et d'information en langues nationales 293. Intégration de l'alphabétisation fonctionnelle et de la post- alphabétisation 294. Renforcement de l'implication des opérateurs privés ou des ONG dans la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'analphabétisme au niveau national - Taux d'analphabétisme en milieu rural - Taux d'analphabétisme en milieu urbain - Nombre de langues nationales codifiées - Nombre de langues nationales inscrites dans les programmes d'alphabétisation - Taux de couverture des besoins en ressource humaine - Nombre d'ONG intervenant dans le domaine de l'alphabétisation - Nombre d'écoles communautaires de base construites - Nombre d'écoles communautaires de base fonctionnelles
<p>72. Promouvoir une éducation de qualité à tous les niveaux d'enseignement et de formation</p>	<p>295. Formation continue et recyclage du personnel enseignant 296. Institutionnalisation et optimisation des différentes fonctions de l'évaluation 297. Réforme du curriculum fondée sur l'entrée par les compétences 298. Recrutement d'enseignants de qualité et en nombre suffisant 299. Intégration des TIC dans l'enseignement 300. Implication des parents et des communautés à la vie de l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture des besoins en ressources humaines - Nombre d'enseignants recrutés par an - % du personnel enseignant recyclé - Part de l'éducation dans le budget national

Santé	73. Améliorer la qualité, l'accès et l'offre de services de santé dans les régions les plus pauvres	<p>301. Construction, réhabilitation, équipement de structures de santé (cases, postes et centres de santé) et appui logistique à l'évacuation sanitaire des zones pauvres</p> <p>302. Mise en œuvre de politiques de recrutement, de formation, de gestion de personnel médical qualifié et de motivation du personnel des zones pauvres et enclavées</p> <p>303. Programmes d'amélioration de l'accessibilité des pauvres aux services de santé et aux médicaments</p> <p>304. Développement des services de santé à base communautaire (appui aux mutuelles de santé, échanges d'expériences entre régions en matière de santé communautaire, formation pour les agents de services de santé communautaire, etc.)</p> <p>305. développer une politique de délocalisation des spécialités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'infrastructures de santé construites en milieu rural - taux de couverture des besoins en ressource humaine en milieu rural - % de la population rurale ayant un accès facile aux services de santé - Part de la santé dans le budget national - Nombre d'hôpitaux construits - Nombre d'hôpitaux fonctionnels
	74. Promouvoir chez les populations des attitudes et des comportements de prévention des maladies	<p>306. Programme d'information, de sensibilisation, d'éducation et de renforcement de capacités des familles et des communautés sur les attitudes et comportements préventifs</p> <p>307. Mise en place de programmes de formation des agents de la santé et des volontaires de la santé et de la prévention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de volontaires de la santé et de la prévention formés - Nombre d'agents de santé formés
	75. Améliorer la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA(3)	<p>308. Renforcement des actions de prévention des IST/VIH/SIDA</p> <p>309. Rendre plus accessible les services aux PVVIH en mettant en place des équipements et traitements (ARV et réactifs)</p> <p>310. Renforcement de la prise en charge globale (médicale, psychosociale nutritionnelle et économique) des enfants, femmes et autres personnes vivant avec le VIH/SIDA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de prévalence des IST/VIH/SIDA - Cout du traitement aux ARV - Nombre de malades pris en charge
	76. Améliorer la prévention et la lutte contre le paludisme	<p>311. Renforcement des actions de prévention du paludisme (promotion de l'utilisation des moustiquaires imprégnées, traitement préventif intermittent, etc.)</p> <p>312. Renforcement de la prise en charge du traitement des malades du paludisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de cas de paludisme par an - Taux de mortalité du au paludisme - Cout du traitement du paludisme - Taux d'utilisation des moustiquaires imprégnées

<p>77. Améliorer la santé maternelle et infanto juvénile (1)</p>	<p>313. Mise en œuvre des actions consignées dans la « feuille de route multisectorielle pour accélérer la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles et néonatales au Sénégal, 2006 – 2015 » (<i>renforcement des programmes de formation, augmentation de la disponibilité et de l'accessibilité des services de santé maternelle et néonatale (SMN) de qualité, renforcement de la Planification familiale et des soins obstétricaux néonataux d'urgences</i>)</p> <p>314. Généralisation des consultations prénatales 315. Développement de programmes de vaccination 316. Renforcement de la PCIME clinique et communautaire 317. Lutte contre toutes les maladies diarrhéiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de mortalité maternel - Taux de mortalité infantile - Taux de mortalité infanto-juvénile - Taux d'accès aux soins prénatals - Nombre de campagnes de vaccination organisées - Nombre de cas de maladies diarrhéiques chez les enfants
<p>78. Promouvoir le contrôle citoyen des services sociaux et sanitaires</p>	<p>318. Développement des programmes IEC pour le contrôle citoyen</p> <p>319. Renforcement de la participation des populations dans le suivi, la conception et l'évaluation des politiques sociales et sanitaires publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de comités de gestion des infrastructures sanitaires mis en place
<p>79. Améliorer la santé de la reproduction des jeunes et des femmes</p>	<p>320. Elaboration et mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités et IEC/CCC sur les risques liés à la SR et la promotion de la santé maternelle</p> <p>321. Mise en place de programmes sur la SR et pour une maternité sans risque</p> <p>322. Promotion des programmes marketing social des contraceptifs masculins et féminins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de grossesses précoces - nombre de grossesses non désirés - taux d'avortement chez les adolescentes - % de jeunes utilisant les méthodes contraceptives
<p>80. Améliorer la prise en charge des maladies non transmissibles et chroniques</p>	<p>323. Renforcement des actions de prévention des maladies non transmissibles</p> <p>324. Construction et équipement de centres d'hémodialyse</p> <p>325. Mise en place de programmes de prise en charge des personnes souffrant de maladies chroniques (diabète, hypertension, drépanocytose, maladies rénales, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - % de la population vivant avec le diabète - % de la population vivant avec la drépanocytose - Cout du traitement des maladies chroniques - Nombre de centre d'hémodialyse
<p>81. Améliorer la situation nutritionnelle des femmes et des enfants</p>	<p>326. Extension de la couverture (50%) des activités de nutrition communautaire dans les zones rurales</p> <p>327. Promotion du développement des activités de nutrition dans les secteurs de la santé et de l'éducation</p> <p>328. Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles et planification et gestion des interventions de nutrition</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfant souffrant de malnutrition - % de femmes souffrant de malnutrition - Taux de prévalence de la malnutrition

<p>Eau potable</p>	<p>82. Promouvoir une gestion durable des ouvrages (maintenance)</p>	<p>329. Extension et généralisation de la réforme du système de gestion des forages 330. Promotion des énergies nouvelles et renouvelables dans le cadre de l'exploitation des ouvrages</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ASUFOR mis en place - Nombre d'ASUFOR Fonctionnelles - Nombre de forages fonctionnant à l'énergie solaire
	<p>83. Accroître le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain et rural</p>	<p>331. Renforcement de la politique de branchements sociaux et généralisation de l'accès 332. Construction et réhabilitation de forages et réalisation d'ouvrages de stockage et extension de réseaux 333. Promotion des techniques de traitement des eaux adaptées pour l'approvisionnement de certaines zones</p>	<ul style="list-style-type: none"> - % de village disposant d'une adduction d'eau - Taux d'accès à l'eau potable - Nombre de forages réhabilités en milieu rural - Nombre de forages fonctionnels en milieu rural
<p>A S S A I N I S S E M E N T</p>	<p>84. Améliorer l'accès des ménages à des systèmes adéquats d'évacuation des excréta et des eaux usées et pluviales en milieu rural et urbain</p>	<p>334. Réalisation d'ouvrages collectifs et autonome d'évacuation des excréta en milieu urbain et rural 335. Programmes d'augmentation de la connexion au réseau d'assainissement en milieu urbain et périurbain 336. Extension du système d'évacuation des eaux usées et pluviales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de traitement des eaux usées - Taux de dépollution - Taux d'accès l'assainissement en milieu urbain - Nombre de personnes nouvellement desservies en assainissement en milieu rural - Nombre de branchements individuels à l'égout en milieu urbain - Nombre d'édicules réalisés en milieu rural - Nombre d'édicules réalisés en milieu urbain - Nombre d'édicules fonctionnels
	<p>85. Améliorer l'accès à des systèmes adéquats de gestion des déchets solides</p>	<p>337. Promotion de système de traitement des ordures ménagères 338. Développement de système de gestion des déchets solides en milieu urbain et rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de ménages ayant accès au système de collecte des ordures - Nombre de centres d'incinération des ordures
	<p>86. Changer positivement les attitudes et comportements des populations</p>	<p>339. Développement des programmes IEC en matière d'hygiène et assainissement 340. Programmes de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion du secteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - taux de couverture des besoins en formation des acteurs impliqués - budget réservé à la sensibilisation

	87. Améliorer le cadre institutionnel et organisationnel	341. Mise en œuvre des réformes dites deuxième génération 342. Promulgation de la loi sur le service public de l'assainissement 343. Élaboration et mise en œuvre d'un code de l'assainissement	- Existence d'un document sur la mise en œuvre du code de l'assainissement
R E S S O U R C E S N A T U R E L L E S	88. Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles et conserver la biodiversité	344. Renforcement des capacités en gestion des ressources naturelles et en planification environnementale par l'information, la sensibilisation, la formation et l'implication des acteurs 345. Promotion d'unités d'exploitation et de transformation des produits forestiers 346. Mise en place de programmes, de projets, de plans de gestion intégrés des ressources naturelles 347. Préservation de la base reproductive dans un environnement équilibré et productif 348. Gestion intégrée et lutte contre les plantes aquatiques envahissantes 349. Inventaire et suivi permanent de l'état des ressources naturelles	- Taux de couverture des besoins en formation des acteurs - Nombre d'unités de transformation des produits forestiers - Nombre de forêts classées en milieu rural - Nombre de zones mises en défend - Nombre de bois villageois - Superficies envahies par les plantes aquatiques.
	89. Lutter contre la désertification et Sauvegarder la faune et la flore	350. Protection et aménagement des forêts, des bassins versants 351. Appui à la mise en œuvre du programme national de lutte contre les feux de brousse 352. Programmes de reboisement, de réhabilitation des forêts classées, de fixation des dunes et régénération de sols Dior 353. Promotion des énergies alternatives 354. Restauration systèmes Agro-Sylvo-pastoraux 355. Protection et régénération des écosystèmes fragiles	- Superficies menacées par l'avancée du désert - Superficies reboisées annuellement - Volume de la production de charbon et de bois - Taux de croissance des coupes de bois

& E N V I R O N N E M E N T	90. Lutter contre les pollutions, nuisances et risques	356. Promotion des actions de traitement et de recyclage des déchets industriels 357. Mise en place de programmes de prévention et de lutte contre les pollutions, nuisances et les risques 358. Systématisation des études d'impact environnemental pour tout plan, projet ou programme de développement, conformément au code de l'environnement 359. Appui à la mise en œuvre des conventions (convention de Vienne, convention de Bâle, convention sur les changements climatiques) 360. Information, sensibilisation sur les risques et dangers chimiques et industriels 361. Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie nationale de gestion durable des produits chimiques	- Nombre d'unités de recyclage et de traitement des déchets industriels - Taux de prévalence des risques de pollution
	91. Sauvegarder l'environnement marin et côtier	362. Mise en place de programmes de conservation et de protection des ressources marines, et de lutte contre la pollution marine et fluviale 363. Appui des programmes d'aménagement et de protection des côtes 364. Protection contre l'érosion côtière 365. Programme de consolidation des zones côtières fragiles	- Nombre d'aires marines protégées - Volume des extractions de sables marin
	92. Valoriser les ressources sauvages	366. Promotion, développement et renforcement des filières des ressources sauvages (cueillette, pêche continentales, chasse)	- Le taux de croissance de la production faunique
	93. Promouvoir les modes de productions et de consommation durables dans tous les secteurs de développement	367. Vulgarisation des alternatives aux modes de production et de consommation non durables 368. Mise en œuvre de projets retenus dans le plan d'action décennal sur les modes de production et de consommation	
Habitat et cadre de vie	94. Assurer un meilleur accès aux parcelles viabilisées et appropriées	369. Appui à la réalisation de plans d'urbanisme 370. Extension des programmes sur les zones d'aménagement concertées (ZAC) 371. Promotion de l'habitat social	- Nombre de quartiers lotis - Nombre de ZAC mis en place - Nombre de logements sociaux construits
	95. Éradiquer les bidonvilles et les habitats précaires et dans les zones inondables	372. Extension de la restructuration foncière 373. Mise en œuvre de programmes de restructuration des quartiers irréguliers et/ou concernés par les inondations	- la proportion de citadin vivant dans des taudis - taux de taudification - taux de bidonvilisation

	96. Améliorer le cadre de vie en milieux urbain et rural	374. Aménagement d'espaces verts et de loisirs 375. Élaboration et mise en œuvre des schémas régionaux d'aménagement et d'occupation du territoire	- Nombre d'espaces vert aménagés
--	--	--	----------------------------------

Axe 3 : Protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	
Réforme et renforcement des systèmes formels de sécurité sociale	97. Lutter contre l'évasion sociale et promouvoir la prévention des risques sociaux	376. Mise en œuvre d'un programme d'urgence de lutte contre l'évasion sociale 377. Mise en œuvre de programmes d'IEC et de renforcement des capacités des travailleurs et des acteurs sociaux 378. Élaboration et mise en place d'un système d'assurance emploi 379. Promotion de la couverture sociale des travailleurs atypiques	
	98. Réformer les textes législatifs et réglementaires et consolider le dispositif de régulation	380. Élaboration et adoption d'un code général de la sécurité sociale (application effective des textes et conventions) 381. Renforcement du dispositif de régulation (Commission de Supervision et de Régulation des Institutions de Sécurité Sociale (COSRISS))	- Existence d'un document sur le code général de la sécurité sociale
	99. Élargir le champ d'application des services de sécurité sociale	382. Mise en œuvre d'un programme d'extension des services de sécurité sociale à l'habitat social pour les travailleurs 383. Révision du champ de couverture du secteur non structuré pour inclure les chômeurs et les émigrés	
	100. Renforcer les capacités des professionnels de la sécurité sociale et des acteurs sociaux	384. Consolidation et restructuration des IPM 385. Mise en place d'un programme de renforcement de la tutelle des IPM (agence de contrôle et de conseil) et des capacités des professionnels de la sécurité sociale	- Nombre d'IPM répertoriés - Existence d'une structure de tutelle des IPM - Taux de couverture du risque maladie

Extension de la protection sociale	101. Renforcer les mutuelles de santé et améliorer le système d'assurance-maladie	386. Appui au dispositif de mise en œuvre et de suivi de l'extension de la protection sociale 387. Promotion du partenariat entre les mutuelles de santé et les prestataires de soins et renforcement du cadre national de concertation sur la mutualité 388. Mise en place de plans de Communication pour la Promotion des Mutuelles de Santé	- nombre de mutuelles de santé et d'assurance
	102. Mettre en place des mécanismes de prise en charge de maladies pour les personnes vulnérables	389. Amélioration des modalités de ciblage et d'identification des bénéficiaires potentiels de l'assistance médicale 390. Amélioration de l'accès aux soins et aux médicaments essentiels pour les personnes atteintes d'affections lourdes et coûteuses	- nombre de personnes prises en charge par les services de réadaptation - pourcentage du budget de l'Etat alloué au service de réadaptation
	103. Mettre en place des systèmes de prévoyance sociale pour les personnes exerçant le métier de l'agriculture et les acteurs économiques du secteur informel, de l'artisanat	391. Mise en place de régimes adaptés à chaque profession 392. Mesures visant l'articulation entre les <u>mutuelles de santé</u> et le <u>système formel de sécurité sociale</u>	- Nombre d'adhérent aux institutions d'assurance - % des producteurs agricoles souscrits à une institution assurance - % d'artisans souscrits à une institution d'assurance
Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes	104. Promouvoir des stratégies et mécanismes de prévention et de gestion des risques et catastrophes en appui aux plans nationaux	393. Programme formation et recherche sur le concept de risques et catastrophes 394. Mise en place du plan de communication, de formation et de mobilisation sociale	-
	105. Assurer la coordination et la promotion de la culture de la prévention et de la gestion des risques et catastrophes	395. Mise en place d'une plateforme nationale de réduction des risques et catastrophes, et mise en place d'une autorité nationale chargée de la protection civile	- Le taux de contrôle du risque - % d'entreprises disposant d'une assurance contre les légions professionnelles et l'interruption de service et l'intégrité physique
	106. Maîtriser les accidents industriels majeurs et les inondations	396. Mise en œuvre d'un programme de maîtrise des accidents industriels et de prévention et de gestion des inondations	- Taux de contrôle prévention dans les entreprises immatriculées

	107. Réduire les facteurs de vulnérabilité dans les secteurs et renforcer l'assistance sociale aux groupes vulnérables	397. Mise en place d'un système d'assurance des risques agricoles² 398. Mise en place de systèmes d'alerte précoce dans les différents secteurs et domaines 399. Renforcement et décentralisation du Fonds de solidarité nationale et du fonds de calamité	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture du risque agricole - Taux de prévalence du risque - % des sinistrés pris en charge - Nombre de cas de sinistrés
Protection sociale et suivi des groupes vulnérables	108. Améliorer le ciblage, le suivi et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables	400. Appui au dispositif de suivi-évaluation des Programmes de Lutte contre la Pauvreté 401. Renforcement des capacités en ciblage, suivi participatif et plaidoyer/communication des OCB, des OSC et des groupes vulnérables	
	109. Améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit	402. Mise en œuvre de programmes d'appui aux groupes vulnérables par des allocations monétaires conditionnelles et non conditionnelles pour les familles.	<ul style="list-style-type: none"> - % des ménages pauvres ayant bénéficié de cash transferts conditionnels dans les régions ciblées
Personnes handicapées	110. Améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées	403. Mise en place d'un programme pour un meilleur accès aux centres de réadaptation fonctionnelle et aux matériels d'appareillage (aides techniques)	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de personnes handicapées appareillées - % de handicapés pris en charge
		404. Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions pour l'accessibilité des handicapés aux infrastructures et équipements sanitaires	
	111. Promouvoir l'éducation et la formation des personnes handicapées	405. Promotion de la scolarisation universelle des enfants handicapés par la mise en œuvre de programme national d'éducation intégratrice	<ul style="list-style-type: none"> - % de personnes handicapées à l'école - % de personnes handicapées ayant reçu une formation

² Création d'une société d'assurance spécialisée dans les risques agricoles et confection de produits d'assurances adaptés à notre agriculture

Enfants en situation de vulnérabilité	<p>115. Développer une stratégie de prise en charge et de réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en situation difficile</p>	<p>419. Mise en œuvre du projet de généralisation de la primo prévention dans les programmes des centres de sauvegarde et les centres polyvalents</p> <p>420. Renforcement des capacités socioéconomiques des familles défavorisées à prendre en charge les enfants en situation de vulnérabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants de la rue réintégrés dans leur famille - Nombre d'enfants pris en charge dans les centres de sauvegarde
	<p>116. Renforcer les capacités des institutions spécialisées de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité (<i>enfants de femme mendicante, enfants guide des handicapés, enfants des femmes touchées par l'extrême pauvreté, orphelins du VIH, enfants victimes de la toxicomanie, talibés, enfants abandonnés ou en conflit avec la loi</i>)</p>	<p>421. Programme de renforcement des structures et centres spécialisés sur les enfants en délinquance (centre sauvegarde, AEMO, ateliers spécialisés)</p> <p>422. Appui aux 45 CPRS (46154)</p> <p>423. Développement de filières de formation dans les daaras et renforcement des capacités des maîtres coraniques pour une meilleure gestion du cadre de vie des talibés</p> <p>424. Appui aux structures et associations de prise en charge des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de daaras modernes - Nombre de structures de prise en charge des enfants appuyées
	<p>117. renforcer la législation en vigueur en matière de protection de l'enfant et prendre les dispositions pour assurer une application effective</p>	<p>425. Mise en œuvre de programmes de sensibilisation, d'information et de plaidoyer sur la protection et les droits de l'enfant pour l'application effective des lois</p> <p>426. Extension et renforcement des projets et programmes existants de lutte pour l'éradication du travail des enfants : « Projet contre les pires formes de travail des enfants » du MFFSD, « Programme sur le travail des enfants » du MFTOP, « Renforcement de la protection des enfants contre toutes formes d'exploitation, d'abus et de violence »</p> <p>427. Prise de mesures et de dispositifs pour la généralisation de l'enregistrement à l'état civil des enfants à la naissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - % d'enfant de moins de 5 ans ayant un acte de naissance - % d'enfants de 5-14ans qui travaillent

Personnes âgées ou aînés	118. Garantir l'épanouissement physique et moral des aînés	428. Création d'un minimum vieillesse (sans contribution) 429. Mise en œuvre des mesures fiscales incitatives en faveur des retraités (défiscalisation totale des pensions du régime obligatoire et allègements fiscaux pour les régimes complémentaires) 430. Plaidoyer pour l'implication des aînés dans les programmes sociaux (santé, éducation, protection,...)	<ul style="list-style-type: none"> - % de personnes âgées bénéficiant des services du plan SESAM - Taux d'impôt sur le revenu des personnes âgées
	119. Améliorer la prise en charge des aînés	431. Mise en place de structures sanitaires spécialisées en gériatrie et promotion de l'enseignement de la géronto-gériatrie 432. Prise en charge des frais médicaux par les services concernés aux aînés non affiliés à l'IPRES ou au FNR	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'accès des personnes de plus de 65 ans aux services gériatrie - % de la population de plus de 65ans couverte par une sécurité sociale - % des personnes du troisième âge non affiliées à l'IPRES ou au FNR
	120. Améliorer les conditions de vie des personnes âgées ou aînés	433. Assurer des pensions de retraites décentes pour les retraités et garantir la viabilité à long terme des régimes 434. Mise en place d'un fonds de promotion des aînés 435. Sécurisation du travail des aînés qui exercent une activité professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - % de la population de plus de 65ans en activité - % de retraités ayant une pension mensuelle - Montant des pensions
Jeunes	121. Renforcer les programmes d'insertion sociale et économique des jeunes	436. Renforcement des ressources du Fonds national d'Action pour l'Emploi (FNAEJ), du Fonds national de Promotion de la Jeunesse (FNPJ) et de l'Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ) 437. Mise en œuvre des programmes de participation citoyenne des jeunes et de leurs groupements au développement économique, social et culturel de la nation	<ul style="list-style-type: none"> - % des jeunes ayant un emploi un temporaire - % de jeunes porteurs de projets - Budget du FNPJ et du FNAEJ
	122. Améliorer les conditions de vie des jeunes et des adolescents	438. Renforcement des projets et programmes de lutte contre la toxicomanie 439. Renforcement des programmes de protection et de soutien au développement harmonieux des adolescent(e)s les plus défavorisé(e)s	<ul style="list-style-type: none"> - % de jeunes fumeurs - % de jeunes drogués - Nombre de jeunes et d'adolescents bénéficiant de programme de protection et de soutien

Rapatriés et Personnes déplacées	123. Promouvoir la réinsertion et la réintégration des rapatriés et des personnes déplacées	440. Mise en œuvre du programme d'urgence pour la reconstruction de la Casamance (ANRAC) 441. REVA	- Nombre de village de recasement - Le nombre de familles recasées
Réfugiés	124. Améliorer les stratégies de gestion des réfugiés	442. Appui aux stratégies d'aide au retour 443. Renforcement des capacités de la commission nationale d'éligibilité (CNE) 444. Réactualisation du droit d'asile 445. Prise en compte de l'approche genre	- Montant des fonds alloués aux stratégies d'aide au retour - Nombre de femmes réfugiées prises en charge
Population	125. Assurer une meilleure maîtrise des phénomènes démographiques	446. Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'actions prioritaire quinquennal mettant en œuvre les axes stratégiques de la Déclaration de la Politique de Population 447. Amélioration de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la politique de population (niveau national et régional)	- Indice synthétique de fécondité - Taux de croissance de la population
	126. Améliorer les conditions de vie des jeunes et des adolescents	448. Accroître le nombre de centres ADO espaces jeunes	- Nombre de centres ADO - Taux de fréquentation des centres ADO

Axe 4 : Bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif

Domaines/ Secteurs	Objectifs /Stratégies	Actions prioritaires	
Bonne gouvernance économique	127. Améliorer la gestion des finances publiques et les procédures de passation et d'exécution des marchés publics	449. Mise en œuvre et suivi évaluation des réformes budgétaires et financières (CFAA/CPAR) 450. Amélioration de la programmation et de gestion des dépenses publiques 451. Amélioration et renforcement de l'organisation institutionnelle du ministère de l'économie et des finances 452. Amélioration du système de recouvrement des recettes fiscales 453. Extension du Système d'Information des Finances publiques aux autres ministères et régions 454. Renforcement des capacités de réflexion stratégique, de l'exécution et du suivi évaluation 455. Amélioration du contrôle de l'exécution des dépenses publiques 456. Respect de l'orthodoxie financière	- Taux de marchés passés de gré à gré - Taux de croissance des recettes fiscales - Taux d'exécution du budget de l'Etat

128. Veiller à la qualité des services rendus aux usagers citoyens et aux usagers – entreprises	457. Élaboration et mise en œuvre d'un Programme d'amélioration de la qualité des services publics 458. Renforcement de la concertation entre les acteurs	- Taux de satisfaction par rapport aux services offerts - Durée des procédures administratives
129. Réduire le déficit de communication interne et externe de l'Administration	459. Production et publication à temps des rapports sur la bonne gouvernance (cour des comptes, médiateur, etc.) 460. Mise en œuvre de plans de communication 461. Renforcement de l'Intranet gouvernemental	
130. Impulser une gestion moderne des ressources humaines garantissant une disponibilité de personnel de qualité, responsabilisé et motivé	462. Finalisation des études prévues (notamment l'étude prévisionnelle des emplois et des compétences, etc.) 463. Élaboration et mise en œuvre de programmes de gestion des ressources humaines	- Taux de couverture des besoins en ressources humaines de l'administration
131. Renforcer les capacités de contrôle citoyen	464. Information et sensibilisation des populations sur le contrôle citoyen 465. Déconcentration de la cour des comptes 466. Mise en place de dispositif participatif de contrôle citoyen 467. Mise en œuvre de programmes de renforcement de la capacité d'analyse des membres du Parlement (propositions de lois, formulation des questions parlementaires, processus budgétaire,...) 468. Développement de procédures des contrôles et des évaluations des dépenses publiques par les collectivités de base et les organisations de la société civile.	- Taux de couverture des besoins en formation des parlementaires et des élus locaux

	136. Renforcer les capacités des collectivités locales	485. Élaboration et mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités des collectivités dans la formulation des stratégies et politiques, la préparation, le contrôle et le suivi évaluation des politiques, des projets et programmes de développement 486. Mise à disposition de ressources humaines compétentes	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture des besoins en ressource humaine des collectivités locale - Montant des fonds d'appui aux collectivités locales
	137. Accroître les ressources et poursuivre les réformes budgétaires et financières des collectivités locales	487. Renforcement des programmes d'appui aux collectivités locales 488. Mise en œuvre de la décentralisation du Budget consolidé d'Investissement (BCI) 489. Mise en œuvre de projets et programmes issus des Plans d'Opérations Régionaux (POR) 490. Réforme et augmentation des transferts financiers de l'Etat (FECL, FDD, etc.) 491. Développement de la coopération décentralisée 492. Amélioration de la fiscalité locale	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ONG d'appui à la décentralisation - Nombre de collectés locales ayant d'un partenariat nord sud - Montant des fonds alloués par l'Etat aux collectivités locales
Développement des pôles secondaires	138. Redynamiser les villes secondaires et frontalières	493. Mise en œuvre d'un plan de création de pôles de développement 494. Préparation et accompagnement des villes à jouer un rôle de premier plan dans l'intégration sous-régionale	
	139. Relever le niveau d'urbanisation	495. Développement de programmes d'habitat social dans les villes secondaires 496. Amélioration des réseaux de voirie, d'adduction d'eau et d'assainissement, des services énergétiques 497. Renforcement des infrastructures de base dans les villes secondaires pour l'amélioration de la qualité de la disponibilité et de l'accessibilité des services	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'urbanisation - Nombre de quartiers bénéficiant d'un éclairage public - Taux de couverture du réseau d'adduction d'eau dans les villes - Taux d'accessibilité aux services sociaux de base dans les villes

Mise en œuvre et suivi évaluation de la SRP

Domaines/ Secteurs	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	

<p>Mise en œuvre de la SRP</p>	<p>140. Améliorer le pilotage et le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SRP</p>	<p>498. Renforcement de l'équipement et du fonctionnement des organes de pilotage et de suivi (régional et national) 499. Activités d'animation et de communication 500. Renforcement de l'Institut national de la Statistique pour renforcer la fiabilité et l'impartialité des données 501. Programme de renforcement des capacités des populations et des organisations de la société civile 502. Renforcement des capacités des Organes chargés du suivi et du pilotage de la SRP aux niveaux régional et sectoriel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture des besoins en ressources humaines des organes de pilotage de mise en œuvre de la SRP - Budget des organes de pilotage de la mise en œuvre de la SRP - Taux de couverture des besoins en formation de la société civile - Taux de couverture des besoins en ressource (humaines matérielles financières) des organes chargés du suivi et du pilotage de la SRP aux niveaux régional et sectoriel
<p>Financement</p>	<p>141. Augmenter le volume de l'aide</p>	<p>503. Accroissement des apports des partenaires à travers les différentes modalités (appuis budgétaires, appui-projets, emprunts, subventions) 504. Suivi de la Stratégie de désendettement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - % de l'aide dans le financement de la SRP - Volume des emprunts destinés au financement de la SRP - Volume des appuis budgétaires
	<p>142. Améliorer l'efficacité de l'aide</p>	<p>505. Élaboration et mise en œuvre d'un cadre de partenariat (protocole conjoint) sur les appuis budgétaires entre le Gouvernement et les partenaires au développement 506. Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions sur l'harmonisation, l'alignement et l'efficacité de l'aide</p>	<p>Existence d'un document sur l'harmonisation, l'alignement de l'aide et les modalités</p>
	<p>143. Impliquer le secteur privé à travers diverses formes de partenariat</p>	<p>507. Promotion des formes de partenariat public-privé 508. Encouragement de l'actionnariat populaire</p>	

